

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 139/2022

A l'Entreprise KEY SOLUTION PROVIDERS

Après avoir reçu le contrat n°012/GOUV/P.LBA/2022, conclu avec la Province du Lualaba, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf millions sept cent quarante mille cinq cent dix-sept, nonante six centimes (USD 9.740.517,96) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 04/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général